

CANADA

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL

HYDRO-QUÉBEC

No : R-4235-2023

*Demanderesse*  
et  
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES  
CONSOMMATEURS INDUSTRIELS  
D'ÉLECTRICITÉ  
et  
CONSEIL DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE  
DU QUÉBEC

*Intervenants*

---

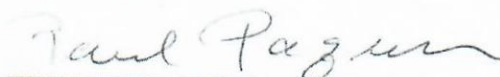
**DÉCLARATION SOUS SERMENT DE PAUL PAQUIN**  
(art. 29 du Règlement sur la procédure de la Régie de l'Énergie)

---


Je, soussigné, Paul Paquin, domicilié au 1685, rue Séguin à Brossard, district judiciaire de Longueuil, province de Québec, J4X 1K9, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis l'analyste externe en énergie mandaté par l'AQCIE-CFIQ dans le cadre du présent dossier;
2. J'ai procédé à l'analyse de la preuve, ainsi qu'à la rédaction du mémoire C-AQCIE-CIFQ-0012, du mémoire amendé C-AQCIE-CIFQ-0014 et de la réponse C-AQCIE-CIFQ-0018 à la DDR #1 de la Régie venant corriger ledit mémoire amendé;
3. J'atteste de la véracité des faits allégués dans ces pièces et je les adopte pour valoir comme mon témoignage écrit dans le présent dossier.

Et j'ai signé :

  
Paul Paquin

Affirmé solennellement devant moi  
par visioconférence, ce 7 décembre 2023



Isabelle Martin  
Commissaire à l'assermentation  
Tous les districts judiciaires du Québec

